

LES PAYSAGES ET L'AGRICULTURE

Une richesse paysagère largement liée à la présence des structures végétales

L'agriculture gère les deux tiers de l'espace régional haut-normand. Fondamentalement elle s'organise en deux grands types de filières : l'élevage et les grandes cultures, créant une première différenciation de paysages. Les premiers, plus verts et plus intimes, marqués par la présence de l'arbre, tendent à se cantonner dans les terres moins riches, plus lourdes et plus humides des vallées du pays d'Auge, du pays d'Ouche et du pays de Bray ; les seconds, largement ouverts, conquièrent de façon privilégiée les plateaux au nord et au sud de la Seine ; l'agriculture y est essentiellement céréalière (blé, orge, triticales, lin, etc....) ; on y trouve également du maïs et des cultures légumières de plein champ (pommes de terre, pois, etc).

Cette dualité entre grandes cultures et élevage a longtemps été profondément imbriquée à l'échelle fine de l'exploitation, par le système de polyculture – élevage. Elle marque l'histoire des paysages hauts-normands, dans un balancement permanent au gré des conjonctures économiques.

Aujourd'hui, après les puissantes évolutions agricoles des dernières décennies, la dualité grandes cultures/élevage apparaît globalement plus contrastée, répartie de façon séparée dans l'espace, produisant des paysages plus simples et moins imbriqués que du temps de la polyculture-élevage.

Néanmoins elle reste trop caricaturale pour exprimer de façon juste la diversité des paysages agricoles hauts-normands : les liens entre ces deux types (cultures et élevage) apparaissent encore lisibles ; de façon plus pérenne et plus fondamentale, la polyculture-élevage marque de son empreinte des structures paysagères assez stables, qui rendent plus subtil ce découpage : ainsi par exemple les clos-masures, abritent en leur sein des pâtures et des prairies. Les reliefs et les sols contribuent également à enrichir la palette : les paysages d'élevage dans les grasses pâtures des plaines alluviales sont sans rapport avec ceux, bien exposés à la vue, secs, ensoleillés et parfois même âpres, des coteaux calcaires qui les dominent. Enfin, plus anecdotiques mais localement bien réels, certaines productions échappent aux polarités grandes cultures/élevage et élargissent encore l'éventail des paysages : c'est le cas des zones de maraîchage et des vergers à proximité des villes et des villages.

De ces différentes compositions de pratiques agricoles, il se dégage trois grands types de paysages agricoles :

Les paysages agricoles ouverts où dominant les grandes cultures en openfield,

Les paysages agricoles bocagers ou semi-cloisonnés, associant prairies et grandes cultures encadrées par des haies ou des boisements,

Les paysages agricoles des vallées, où maraîchage et vergers s'intercalent entre les pâturages et les grandes cultures.

Cette typologie sera à la base des différenciations des sept grands ensembles de paysage pour la région.

CARTE SIMPLIFIÉE DES ESPACES AGRICOLES



LES DIFFÉRENTS TYPES D'OCCUPATION DU SOL



I - Les paysages agricoles ouverts

Paysages agricoles des plateaux de l'Eure

Sur les plateaux horizontaux ou à peine ondulés de l'Eure, souvent appelés « plaines », les champs cultivés s'étendent aujourd'hui à perte de vue. Les parcelles de blé, de colza ou de pommes de terre dessinent une mosaïque ininterrompue de formes géométriques soigneusement agencées. Les routes passent dans ce damier sans qu'aucun repère ne vienne les signaler. Tout le paysage est empreint de cette horizontalité omniprésente, au point de virer par endroits à l'abstraction, pour les uns magnifique de dépouillement, pour les autres désespérante d'uniformité.

Les habitations se regroupent en gros bourgs et, dans la plupart des cas, l'espace agricole vient directement au contact des villages, ne laissant plus aucun espace de transition entre les cultures et les habitations ou les fermes. De temps à autre, subsistent des bribes de vergers ou de prairies, qui paraissent bien étriqués face à l'étendue des champs voisins.

Ces paysages « vides », ouverts et souvent monotones sont le résultat d'une longue histoire agricole. Les plaines de l'Eure ont été très tôt défrichées (dès le Néolithique) et mises en cultures. L'agriculture est à l'origine vivrière ; elle s'organise en deux parties : clos individuels étroits autour des villages, avec des

vergers et du maraîchage, et campagne ouverte en lame de parquet soumise à l'assolement biennal, reposant sur le blé et la vaine pâture des moutons sur les chaumes ou les jachères.

Au cours des dernières décennies, l'intensification des pratiques agricoles, la mécanisation, l'utilisation massive d'engrais, l'agrandissement des exploitations et des parcelles, la baisse du nombre d'agriculteurs, ont conduit à une simplification des paysages.

Les campagnes ouvertes de Saint-André et du Neubourg sont particulièrement marquées par ce phénomène d'uniformisation du fait de leur planéité. Il a conduit à unifier le paysage des deux plateaux, malgré des potentialités naturellement différentes : « dans le Neubourg, la profondeur de limons permet de cultiver aussi bien le blé, l'orge, le maïs, les cultures fourragères et, éventuellement, de la betterave sucrière et du lin ; dans la plaine de Saint-André, la sécheresse et la minceur des sols limitent la gamme des cultures aux céréales, à la luzerne et au dactyle. Mais dans les deux pays, l'agriculture ne cesse de progresser, dans ses rendements comme dans sa productivité, et des élevages industriels, notamment de volailles, assurent aux fermes les mieux organisées une pleine valorisation de leur travail ». (La Normandie : atlas et géographie de la France Moderne – Armand Frémont 1977)



Culture du colza à perte de vue sur le plateau de Saint-André.

Paysage agricole du Vexin normand

Comparé aux plateaux de Neubourg et de Saint-André, le Vexin normand échappe à cet aspect simplifié du paysage. Il offre lui aussi un paysage entièrement voué aux cultures céréalières, mais les échelles de perception diffèrent : grâce à ses larges ondulations créant des « dômes » coiffés de boisements, les horizons restent proches, délimitant un cadre harmonieux. Des vergers occupent souvent les parcelles proches des villages (par exemple à Mainneville), et forment une transition précieuse entre les grandes cultures et les bourgs.



Quelques vergers entourent les villages du Vexin normand ; ici près de Mainneville.



Grandes cultures et boisements dessinent l'espace agricole du Vexin normand.

Paysages agricoles du pays de Caux :

Le pays de Caux constitue un troisième type de paysage agricole ouvert haut-normand, particulièrement original. L'organisation des exploitations agricoles en clos-masures (voir le chapitre « les paysages et l'urbanisation »), entourées d'arbres et de prairies, a laissé le reste de la plaine aux cultures céréalières ou fourragères. Ces dernières dessinent des mosaïques de champs ouverts consacrés à la production de blé tendre, au maïs, à l'orge, à la pomme de terre, au colza, à la betterave à sucre et fourragère, au lin et aux pois protéagineux. Le paysage n'est jamais démesuré, l'horizon toujours proche grâce aux lignes d'arbres sombres qui signalent au loin la ferme, le hameau ou le village. Ces lignes d'arbres forment des plans successifs qui donnent, selon Paul Vidal de la Blache, « une impression à la fois d'ampleur et de hauteur ».

La description que le géographe fait du pays de Caux au début du 20ème siècle reste finalement encore vraie aujourd'hui : « Dans un paysage apparemment classique de grande culture, les clos-masures, constitués de hêtres, de chênes et de frênes plantés sur talus, structurent le paysage et l'enrichissent par le contraste des échelles de perception qu'ils permettent : à l'intimité des cœurs de clos-masure succède la respiration de l'ouverture du plateau agricole. Arasez les talus et le paysage sera complètement bouleversé ».

Depuis la fin du 19ème siècle, les herbages se sont étendus sur le plateau, surtout au sud du pays de Caux. Mais, dans l'ensemble, le plateau est largement consacré aux labours, dans une proportion de 60 à 85% sur certains secteurs. La plupart des prairies se concentrent à proximité immédiate des clos-masures et des vallées. Déjà voué aux cultures de grands champs à la fin du

19ème siècle, le parcellaire du plateau n'a pas nécessité la mise en place d'importantes procédures de remembrements durant l'après-guerre et jusqu'à aujourd'hui. Des champs d'assez grande taille, généralement supérieurs à 3 hectares, plutôt compacts, bien répartis autour des cours, ont permis une conversion rapide des exploitations à l'agriculture mécanique.

Les vergers, très présents dans les clos-masures, faisant partie intégrante du système de production agricole cauchois, ont vu leur nombre largement diminuer depuis les années 1950. A cette époque, des lois sont votées pour réguler la production dans les départements producteurs de pommes. Une subvention à l'arrachage est notamment mise en place, entraînant la disparition d'une grande partie des pommiers. Les vergers encore debout sont très vieillissants et peu visibles depuis les espaces agricoles ouverts.



Les vergers et les prairies pâturées restent au plus près des habitations dans le pays cauchois.



Entre le clos-masures, les grandes cultures occupent tout l'espace. Non loin d'Yvetot.

Paysages agricoles du Petit Caux

Comparés à ceux du plateau de Caux, les paysages agricoles du Petit Caux présentent une plus grande proportion de prairies d'élevage, les terres labourées et les surfaces en herbe se répartissant peu ou prou à parts égales. Spatialement, les deux types d'agriculture restent globalement séparés : les hauteurs du Petit Caux concentrent les grandes cultures, dessinant de longues langues cultivées, tandis que les petits talwegs qui découpent le plateau abritent les prairies.

Ces prairies composent de véritables écrins verdoyants autour des villages. Très souvent plantées de haies ou d'alignements d'arbres, elles forment des repères qui signalent à distance la présence des villages depuis les paysages agricoles ouverts.



Le plateau concentre les grandes cultures... (plateau près de Floques)



...alors que les vallées regroupent les prairies (vallée de la Bresle).

2 - Les paysages agricoles semi-cloisonnés ou bocagers : une mosaïque en plans successifs

Paysages agricoles des pays de l'ouest de l'Eure

Regroupant les plateaux du Roumois, du Lieuvin et de l'Ouche, les paysages des pays de l'ouest de l'Eure reposent sur une plus grande mixité des cultures céréalières et des prairies d'élevage. Avec un découpage parcellaire plus fin et des structures végétales en grand nombre, le paysage apparaît plus cloisonné comparé à celui du pays de Caux. Les champs sont consacrés à la culture du maïs, des céréales, du lin et de la betterave. Les prairies qui ceinturent les villages et les hameaux s'associent aux cultures, dans une structure semi-bocagère de lisières et de haies arbustives. Au cœur de ces noyaux bocagers, des vergers se maintiennent, certes vieillissants pour la plupart, mais par endroits rajeunis



Les horizons boisés du pays d'Ouche forment des clairières successives autour de champs cultivés.

par de récentes replantations sur de vastes étendues, comme à Epreville-en-Lieuvin.

Aux limites du département du Calvados, le pays offre une image emblématique de la « Normandie » : celle du bocage normand dominé par l'élevage : prairies de taille moyenne, parfois plantées de vergers, entourées de haies basses et sans talus, au sein desquelles paissent les troupeaux de vaches (parfois de race normande).

Depuis 50 ans, ce paysage agricole a considérablement évolué. Les pommiers, qui formaient de véritables ceintures autour des villages, ont disparu en grande partie. Cette disparition s'est accompagnée peu à peu d'un agrandissement du parcellaire des terres labourées, accéléré par les remembrements liés au passage des autoroutes A 13 et A 28.



Les jeunes plantations de vergers se développent à nouveau près de Epreville-en-Lieuvin. Ce sont aujourd'hui des exploitations intensives de fruits formant des vergers basses-tiges.



Prairies humides, prairies pâturées et grandes cultures composent un paysage agricole mixte dans le Roumois.

Paysages agricoles des pays de Bray et de Lyons :

Les paysages agricoles du pays de Bray se singularisent par une étroite imbrication entre les parcelles en herbe et les parcelles labourées. Si les premières dominent très nettement, les cultures céréalières ne sont pas absentes, profitant de chaque relief pour occuper les terres les moins humides.

Découpé en fin parcellaire aux formes aléatoires, l'espace agricole est parcouru par un réseau de haies qui délimitent les prairies, les champs et les vergers. L'ensemble compose un paysage très dessiné, où les arbres et les haies arbustives soulignent chaque transition de parcelle. L'habitat éparé, se dissimule dans ce bocage généreux.

A une échelle plus fine que celles des unités de paysages définies pour le présent atlas, l'agriculture du pays de Bray contribue à composer des « sous-unités » subtiles :

- les fonds plats des vallées sont occupés par des prairies humides et des parcelles drainées et cultivées ; elles sont installées sur des alluvions fines, hydromorphes ;

- des prairies permanentes bocagères et quelques chênaies (acidophiles) occupent les paysages de collines intérieures à la Boutonnière, avec des herbages et des cultures répartis de façon aléatoire selon la nature du substrat ;

- les cuestas et les versants de vallées sont occupés en partie basse par de grandes parcelles cultivées et en partie haute par des reliquats de pelouses calcicoles ; quelques boisements ponctuels reposent sur différentes épaisseurs de craie affleurante.

Sous ses apparences très stables, le paysage agricole du pays de Bray évolue rapidement. La taille moyenne des exploitations

agricoles a augmenté au cours des 30 dernières années, faisant plus que doubler entre la fin des années 1970 et aujourd'hui. Cela a entraîné l'augmentation de la taille des parcelles cultivées, ainsi que la diminution des surfaces de prairies de fauche et de vergers.

A l'aval de Neufchâtel-en-Bray, le long de la Béthune, on assiste très ponctuellement au retournement de prairies permanentes avec fossés de drainage, pour transformer certaines parcelles en terres labourables dédiées aux grandes cultures céréalières. C'est un petit phénomène qui impacte réellement le paysage. L'ensemble se traduit par une disparition progressive des haies qui accompagnaient les prairies et par une raréfaction forte des vergers, dont les surfaces ont été divisées par dix depuis la fin de la Seconde guerre mondiale.

Le pays de Lyons est marqué par la forte présence de boisements, qui occupent les terres les plus incultes. Ces terres de maigres limons, pauvres et difficilement labourables, ont été longtemps cultivées en « blés noirs », en avoine, avec quelques fourrages et des jachères laissées aux troupeaux de moutons. Aujourd'hui, du fait des changements de systèmes agronomiques, quelques cultures de céréales, de colza et de lin se glissent entre les prairies d'élevage. Des vergers éparés occupent les interstices entre les maisons.

Avec les forêts refermant les horizons, l'ensemble compose un paysage agricole semi-cloisonné, où les hameaux et villages se positionnent en lisières ou dans les vallées.



Le pays de Bray est d'abord un pays de bocage où chaque parcelle cultivée ou pâturée est cernée de haies arbustives ou arborées.

3 - Les paysages agricoles des vallées : révélateurs de la présence de l'eau

Depuis le Néolithique les hommes ont mis à profit la présence prodigieuse de l'eau dans les vallées, alliée à la qualité des terres, à la complémentarité des terroirs, et au climat plus clément que sur les plateaux, pour y développer une agriculture prospère. Aujourd'hui encore, les paysages agricoles révèlent cette prospérité, par le maintien d'une activité agricole dans toutes les vallées et par la combinaison équilibrée des différents modes d'agriculture suivant leur proximité à l'eau.

Les paysages des prairies, un foisonnement végétal :

Sur les terres facilement inondables, près des rivières et près de l'estuaire, les prairies occupent de façon dominante les plaines alluviales. Elles y dessinent un paysage en lanières, dont les plans successifs approfondissent les vues et leur donnent du caractère : les parcelles en herbe sont bordées de lignes d'arbustes et ponctuées de quelques arbres (saules, aulnes, frênes ou peupliers). A l'approche du cours d'eau, les structures végétales se densifient pour former une masse plus compacte, signalant la présence de l'eau dans la platitude générale de la plaine.

Le plus singulier de ces paysages est sans doute le Marais Vernier dans la vallée de la Seine, niché dans la courbure d'un ancien méandre du fleuve. Son organisation rayonnante résulte des divisions successives de parcelles, composant un paysage laniéré, souligné par un réseau dense de fossés, cloisonné par des lignes de saules taillés en « têtards ». Les anciens courtils sont encore lisibles dans le paysage : en contrebas de la route qui ceinture le marais, les parcelles sont organisées en longues bandes particulièrement étirées, classiquement bordées de fossés et de saules « têtard ». Chaque lanière comportait traditionnellement le maraîchage, proche des habitations, le pré aux vaches pour les pâtures et les prairies de fauche pour le foin. Aujourd'hui, le maraîchage a presque disparu, cédant la place aux prairies enherbées et pâturées.

Les prairies des marais ne sont aujourd'hui inondables que par la remontée de la nappe phréatique et non plus par débordement du fleuve : le Marais Vernier a été « isolé » de l'eau dès le 17^e siècle grâce aux travaux de digue et de drainage entrepris par des hollandais.

Les paysages mixtes (prairies, vergers et cultures), un paysage d'abondance

Entre les étendues des grandes cultures et celles des prairies humides, un paysage agricole plus complexe se dessine par endroits, notamment à l'aval de Rouen dans les boucles de Saint-Martin-de-Boscherville et de Jumièges. Là, s'associent des cultures de céréales, des vergers, du maraîchage et des prairies, en fonction du fleuve et de la fine topographie qui l'accompagne : les parcelles qui occupent les pentes douces du coteau sont cultivées de céréales ; les parcelles au bas des pentes sont plantées de fruitiers ou exploitées en maraîchage ; enfin, les parcelles proches du fleuve sont enherbées et cloisonnées de lignes d'arbres. Il en résulte un paysage extrêmement composé, soigné, dans lequel chaque élément semble trouver sa place de façon harmonieuse.

Les paysages des grandes cultures, une image soignée

Dans la vallée de la Seine et dans une moindre mesure les vallées de l'Eure et de la Risle, les grandes cultures évoquent peu la présence de l'eau. Découpées en vastes parcelles et occupant des terrains plats, plaines hors d'eau et terrasses surélevées forment de larges étendues, notamment dans les boucles de Vernon à Elbeuf. Les structures végétales sont rares en limites des champs. Même la Seine reste peu visible dans ce paysage, tout juste révélée par la présence de la ripisylve bordant le fleuve.

Mais près de l'estuaire, de Caudebec en Caux à Tancarville, les grandes cultures sont le signe d'un aménagement volontariste de la Seine, sous forme d'endiguements engagés à partir de 1846, fruits d'une conception collective, avec de rares exceptions individuelles. Ces endiguements ont rendu accessibles et cultivables plus de 20 000 ha de terres, et le mouvement s'est poursuivi encore par le drainage et la mise à disposition de ces nouveaux terrains agricoles assimilés à des polders et le recul de la lande jusqu'à la dernière guerre mondiale. L'ensemble ne compose pas à proprement parlé des polders, puisque les terres ne font pas l'objet de pompage. Les paysages ainsi créés apparaissent soignés, avec leurs longues parcelles cultivées dont les formes géométriques sont soulignées par des fossés de drainage ou des haies.



Prairies humides et prairies pâturées occupent une partie de l'espace de l'estuaire de la Seine.



L'organisation agricole du Marais Vernier découpe le territoire en parcelles étroites, depuis le coteau jusqu'au marais humide. La structure très dessinée à l'origine tend à s'effacer avec la mécanisation des cultures et l'abandon de certaines parcelles.



Maraîchage sur les terrasses et prairies dans le fond de la vallée de la Seine compose un paysage agricole de grande qualité à Saint-Martin de Boscherville.



Grandes cultures en lanières sur les bords de Seine depuis Norville. Les lignes d'arbres soulignent les fossés drainants et dessinent un paysage de qualité.